



# MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

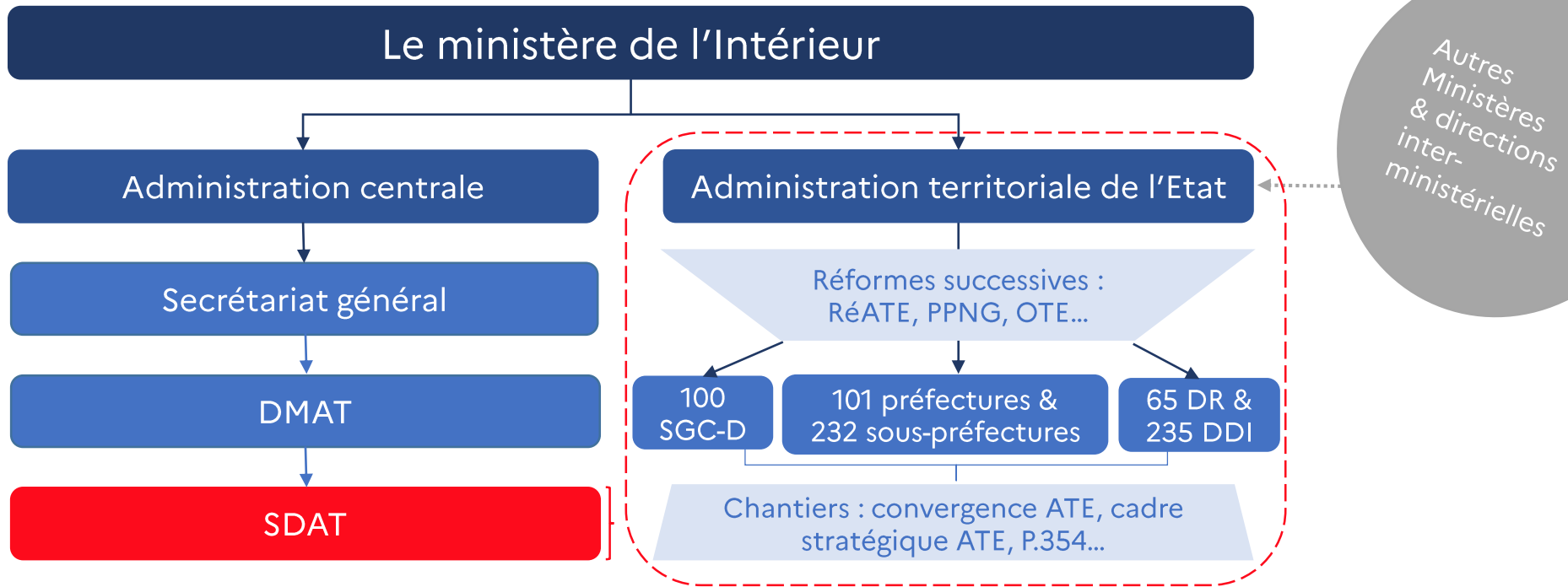


Sous-direction de l'administration territoriale – Présentation des SGC-D

# Sommaire

- 1 - L'administration centrale du ministère
- 2 - L'administration territoriale de l'Etat
- 3 - La SDAT : missions, organisation
- 4 - Les Secrétariats généraux communs - départementaux
- 5 - Focus sur les chantiers de convergence liés à la mise en place des secrétariats généraux communs - départementaux
- 6 – Restitution de l'enquête « archives » dans les SGC-D

## Introduction : la sous-direction et son environnement



# 1.

## L'administration centrale du ministère





## 2.

# L'administration territoriale de l'Etat

Révision Générale des politiques publiques : 2010

Plan Préfecture Nouvelle Génération : 2016 à 2020

Action publique 2022

# Rappels sur l'organisation préfectorale

## PPNG – Plan préfecture nouvelle génération 2016-2020 – Les ambitions



**S'adapter aux évolutions des attentes des usagers et s'appuyer sur les technologies existantes pour exercer autrement la mission de délivrance de quatre titres** (Carte Nationale d'Identité, Passeport, Permis de conduire, Certificat d'immatriculation).



**Permettre aux préfetures de répondre aux enjeux de demain en renforçant les missions prioritaires pour le ministère de l'Intérieur :** lutte contre la fraude documentaire, gestion locale des crises, coordination territoriale des politiques publiques, expertise juridique et contrôle de légalité



**Renforcer la sécurisation des titres**, la lutte contre les fraudes et le contrôle du ministère de l'Intérieur sur la chaîne de délivrance.



Veiller à l'**égalité d'accès au service public** de toutes les populations, préserver la **qualité du service** et **simplifier les procédures**, éviter les déplacements de l'utilisateur en préfecture.

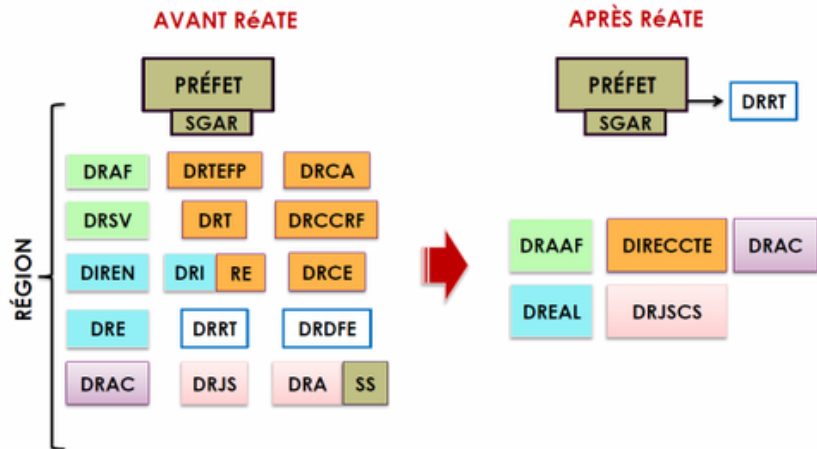


# Réformes de l'ATE

La **RéATE** (2010) : rendre plus lisible l'État au niveau local par des équipes resserrées autour du préfet



## L'organisation de l'État au niveau régional (sous l'autorité des préfets)



Les couleurs correspondent à des directions regroupées suite à la RéATE.

Source : Cour des comptes

11/07/2013

Cour des comptes

2

### Au niveau régional

- Resserrement des services autour de 8 structures (DRFiP, DRAC, DRAAF, DREAL, DIRECCTE, DRJSCS, ARS, Rectorat) alors qu'il existait plus de 35 directions et services régionaux et départementaux
- Le préfet de région est responsable du pilotage des politiques publiques
- La collégialité s'incarne car le Comité de l'administration régionale (CAR)

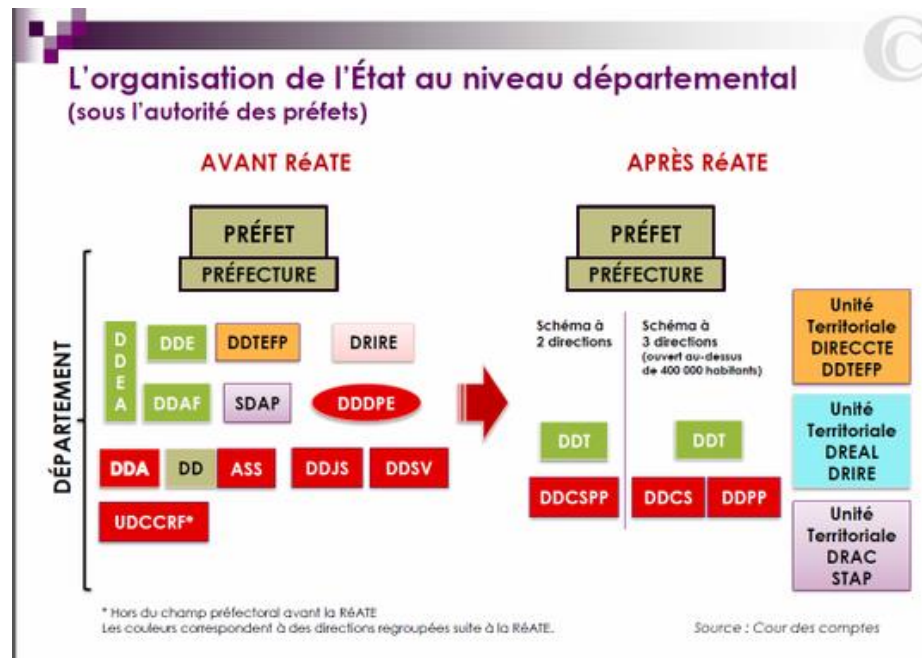
+ réforme régionale de 2015

# Réformes de l'ATE

La **RÉATE** (2010) : rendre plus lisible l'État au niveau local par des équipes resserrées autour du préfet

## Au niveau départemental

- Le préfet de département est responsable de la mise en œuvre des politiques publiques
- Rupture de la logique ministérielle : DDT, DDCSPP



# Réformes de l'ATE

## Action publique 2022

### 5 chantiers interministériels

- La **simplification** et l'amélioration de la **qualité** de service
- La transformation **numérique**
- La rénovation du cadre des **ressources humaines**
- La modernisation de la **gestion** budgétaire et comptable
- L'**organisation territoriale** des services publics

## Réformes de l'ATE

Deux **circulaires** du Premier ministre en date du **24 juillet 2018** adressées aux ministres et aux préfets afin de solliciter leurs propositions sur deux sujets :

- « **Organisation territoriale des services publics** »
- « **Déconcentration et organisation des administrations centrales** »

**Circulaire Premier ministre du 12 juin 2019** relative à la réforme du réseau déconcentré de l'État pour mieux répondre aux priorités du Gouvernement. 7 principes :

1. **Désenchevêtrer les compétences** de l'État avec celles des collectivités territoriales, des opérateurs et des acteurs en dehors de la sphère publique
2. **Réorganiser le réseau déconcentré** de l'État pour mieux répondre aux priorités du Gouvernement
3. **Gagner en efficacité, en rationalisant** les moyens et favorisant les coopérations interdépartementales
4. **Améliorer l'articulation des missions** et des actions des DREAL et des DDT(M)
5. **Mettre en place des plates-formes de gestion** des politiques de l'eau, du traitement de l'habitat insalubre et indigne, ainsi que de l'environnement
6. **Renforcer les guichets d'accueil de proximité**
7. **Rassembler l'État déconcentré autour du préfet**, garant de la cohérence de l'action de l'État au profit des territoires en créant un comité interministériel régional de transformation des services publics (CIRTSP), présidé par le préfet de région

## Réformes de l'ATE

### L'OTE (2019) : 50 chantiers pour garantir la cohérence de l'action de l'Etat au profit des territoires

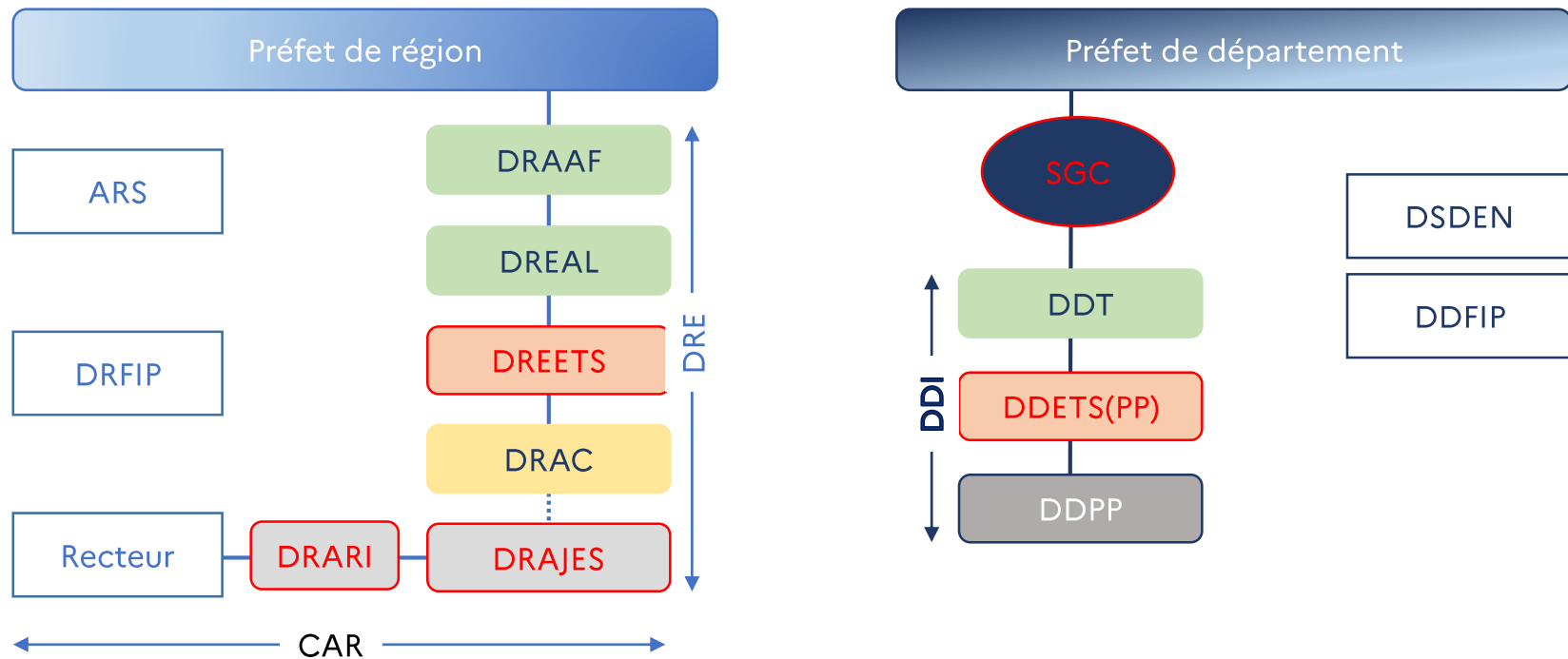
- **Mutualisations budgétaires (01/01/2020) :**
  - Nouveau programme budgétaire 354 – *Administration territoriale de l'État (ATE)*, issu de la fusion des programmes 307 – *Administration territoriale* et 333 – *Moyens mutualisés des administrations déconcentrées* placé auprès des services du Premier ministre
  - le P. 354 assure le support des préfetures, des DDI et des DR
- **Mutualisation des services supports (01/01/2021) :**
  - Création des secrétariats généraux communs départementaux (SGC-D) pour mutualiser le support des préfetures et des directions départementales interministérielles – caractère interministériel
  - 96 SGCD + 4 SGC en outre-mer (Guadeloupe, Martinique, La Réunion, Mayotte)

## Réformes de l'ATE

### L'OTE (2019) : 50 chantiers pour garantir la cohérence de l'action de l'Etat au profit des territoires

- **Création d'un service public de l'insertion et de l'emploi (01/04/2021) :**
  - Création des DREETS, qui regroupent les DIRECCTE et les DRCS
  - Création des DDETS(PP), fusion des DDCS(PP) et des UD DIRECCTE (emploi/travail/solidarités(/protection des populations))
  - 92 DDETS et DDETSPP (chaque département à l'exception de Paris et de sa petite couronne, environ 9400 agents)
- **Regroupement des missions relatives à la jeunesse, aux sports et à la vie associative (01/01/2021) :** création des DRAJES rattachées au recteur de région académique et, pour certaines missions, au préfet et des DRARI
- **Création des plateformes interrégionales des services de main d'œuvre étrangère (01/04/2021),** suite à un transfert de compétence des DIRECCTE vers les préfetures

## Réformes de l'ATE : la nouvelle organisation



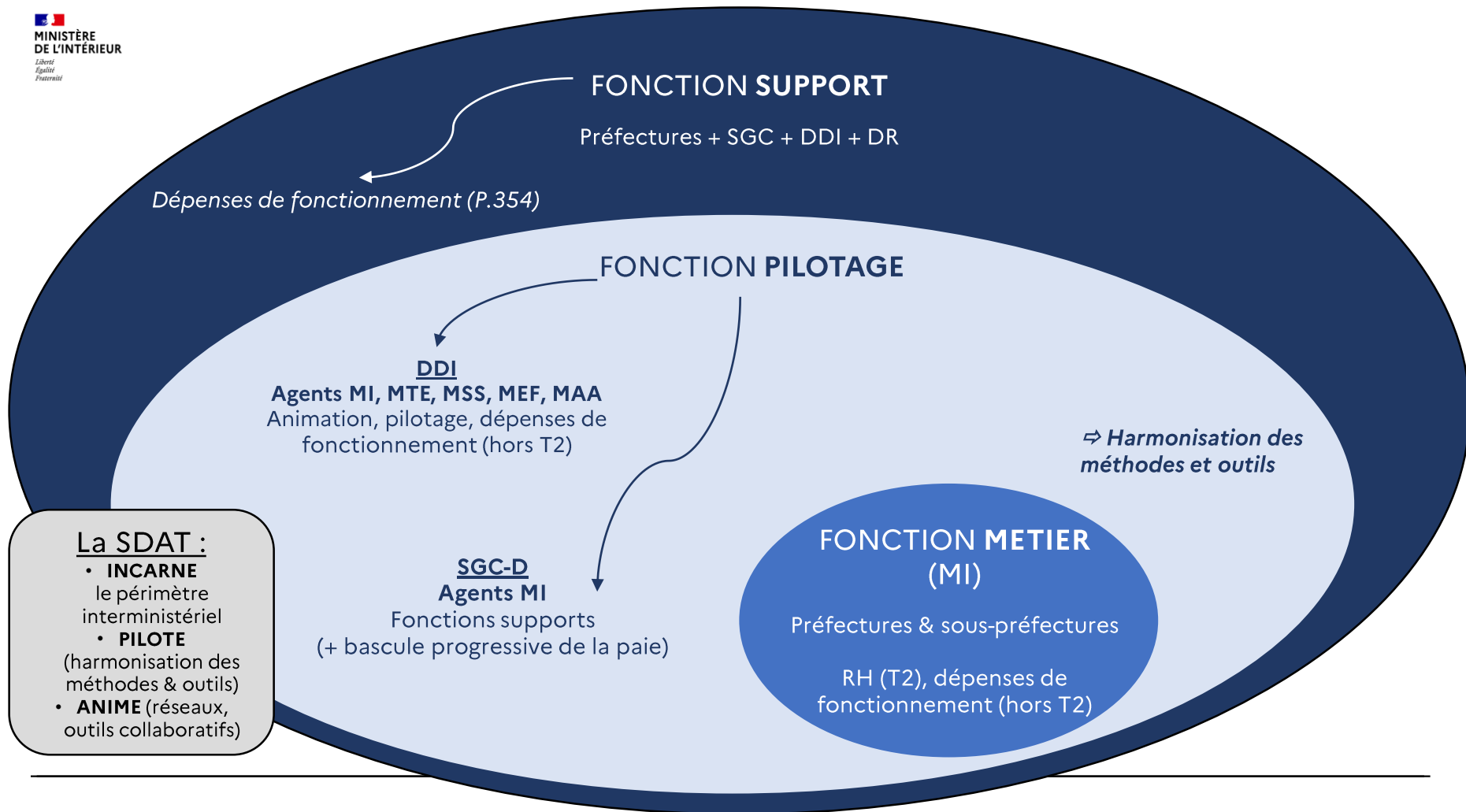
## TEMPS D'ÉCHANGE





### 3.

## La SDAT : missions, organisation



La SDAT :

- **INCARNE**  
le périmètre interministériel
- **PILOTE**  
(harmonisation des méthodes & outils)
- **ANIME** (réseaux, outils collaboratifs)

## Le programme 354

SDAT-Sous-direction de l'administration territoriale

**2 360**

millions d'euros en loi de finances  
initiale pour 2021 (dont 1 825 M d'euros  
de masse salariale et 537 M d'euros de crédits  
de fonctionnement)

**23**

RBOP en métropole et en outre-mer

**29 120**

ETPT, c'est le plafond d'emplois 2021  
en titre 2

**80 000**

agents soutenus en hors titre 2 par le  
programme 354 en préfecture, DDI ou DR

**11 500**

véhicules portés par le programme  
au sein de l'ATE

**18 000**

postes informatiques nomades NOEMI  
achetés par le programme en 2020

**2 519**

sites immobiliers soutenus par le programme,  
pour 305 M d'euros de dépenses immobilières  
en 2020

## Le programme 354

*Administration  
territoriale  
de l'État*

## Le BCAM (bureau de la coordination, de l'animation et de la modernisation des services)

### Les DDI

- Coordonne les travaux relatifs au déploiement de l'OTE
- Assure l'animation et le pilotage du réseau des DDI
- Participe à la modernisation des DDI
- Pilote le dialogue social, établit le bilan social et le baromètre social des DDI

**27 000**

agents, issus de 5 ministères différents

### La modernisation des DDI

**46**

dossiers soutenus au titre du fonds de modernisation des DDI et préfectures en 2020, à hauteur de 550 000 euros

**70**

DDI engagées dans la démarche APPO

### L'animation RH des DDI :

**15**

réunions du CT et du CHSCT des DDI, ou des groupes de travail en dérivant, en 2019

**40**

formations, évaluations et coachings déployés en 2019 au profit des directeurs de DDI

**6**

réunions interministérielles en 2019 dans le cadre de la démarche de convergence RH

## TEMPS D'ÉCHANGE



## 4. Les Secrétariats généraux communs départementaux

---

- ❑ Décret n° 2020-99 du 7 février 2020 relatif à l'organisation et aux missions des secrétariats généraux communs départementaux



Un service déconcentré de l'Etat à vocation interministérielle relevant du ministère de l'Intérieur, dénommé secrétariat général commun, regroupant les moyens supports au profit des directions de l'Etat et de la préfecture

### SERVICES DE L'ETAT – une organisation spécifique pour la région Ile-de-France et les DROM

<b>Au 31 décembre 2020</b>	DAC (pour l'OM)	DDPP	DDT(M)	UD-DIRECCTE	DDJS	DM (OM)	Préfecture	
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2021</b>	DAC (pour l'OM)	DDPP	DDT(M)	DEETS-PP DRAJES		DM (OM)	Préfecture	SGC-D SGC (OM) SGAMM (IDF)

## Présentation de la nouvelle structure

### MISSIONS LISTEES PAR LE DECRET

Achat public

Systemes  
d'information et  
de  
communication

Logistique

Communication

Matière  
budgétaire

Affaires  
immobilières

Ressources  
humaines

Juridique

Sur décision du préfet, le SGC-D peut assurer la gestion mutualisée d'autres fonctions ou moyens.

---



Missions relevant du secrétariat général préfecture/DDI (annexe 1 circulaire du 2 août 2019)	Groupes de travail thématique
- gestion du parc automobile, plate-forme de gestion du courrier, standard, accueil, pré-accueil physique, gardiennage/ sécurité/ entretien des locaux, archivage, reprographie	1. Logistique
- RH, relations avec la médecine de prévention, mise en œuvre des politiques sociales	2. Ressources humaines
- budget, comptabilité, contrôle de gestion – expérimentation pour les programmes métiers	3. Gestion budgétaire, comptable et financière
- informatique, téléphonie	4. SIC
- appréciation locale en fonction de l'organisation existante et conservation de la primauté aux « besoins métiers »	5. Juridique
- communication interne et externe aux services de l'État : appréciation locale	6. Communication
- suivi immobilier, gestion de la cité	7. Immobilier
- Achats : gestion des marchés et des contrats, identification des besoins	8. Achats



Réalisation d'état des lieux (procédures, outils)

## Le mode de fonctionnement des SGC-D



100 structures à vocation interministérielle, qui dépendent du Ministère de l'Intérieur. Un fonctionnement collégial



6 400 agents transférés et pris en charge budgétairement par le P. 354, une diversité de profils et de compétences



5 origines ministérielles représentées : MTE, MTEI/ MAS, MI, MEF, MAA, MC (pour l'outre-mer)



Des processus de travail à intégrer et à harmoniser : migration informatique, habilitations SIRH, mutualisation des outils de gestion (courrier, véhicules, ...)



Création d'une nouvelle communauté de travail intégrant des cultures et des identités professionnelles diverses

---

## 5.

# Focus sur les chantiers prioritaires

Les chantiers de convergence liés  
à la mise en place des secrétariats généraux communs

## 6. Restitution de l'enquête « archives dans les SGC-D »

---

## Enquête en ligne réalisée auprès des directrices et des directeurs de SGC-D le 23 avril 2021

### Au mercredi 26 mai 2021, 77% des SGC-D ont répondu à l'enquête en ligne

- Dans 74% des SGC-D, une ou plusieurs personnes ont la charge de la gestion des archives au sein du SGC-D
  - 35% SGC-D ne disposent que d'un seul agent affecté sur ces missions
  - 15% SGC-D ont deux agents positionnés sur ces tâches
  - 6% des SGC-D en ont trois
  - 1 SGC-D en a plus de cinq
  
  - Dans 33% des SGC-D, les agents qui exercent des missions d'archivage sont de catégorie C
  - Un peu moins de 33% d'entre eux disposent d'es agents de catégorie B
  - 3 SGC-D disposent d'agents de catégorie A
-

- Moins d'un tiers des SGC-D répondants (18 SGC-D) disposent d'agents exerçant à l'archivage à temps complet
  - Les missions liées à l'archivage sont clairement inscrites dans les fiches de poste des agents concernés dans l'immense majorité des cas (51 SGC-D sur 57)
  - Une hétérogénéité des fonctions exercées : gestion d'un centre de pré archivage, « correspondants archives » ou aide méthodologique à destination des entités servies
  - **Concernant le transfert d'agents chargés de missions liées à l'archivage :**  
**25 SGC-D disposent de la compétences « archivage »**  
**dans le cadre du transfert des agents vers les SGC-D (notamment des DDT et DDTM)**
-

## Conclusions et pistes de travail

Une connaissance du réseau des archives est à organiser

### 1. Au plan national :

- Diffusion de l'information auprès des SGAR MM (réunion du 10 septembre 2021 – intervention du SIAF)

### 2. Au plan local :

- Au niveau régional : appui des SGAR MM dans la diffusion de l'information auprès des SGC-D en relation avec le correspondant régional des DAD
  - Développer les relations de travail entre les les SGC-D et les DAD
  - Sensibiliser, former et transférer des compétences « archivages » dans les SGC-D via l'appui des DAD
-

## TEMPS D'ÉCHANGE

